

Communiqué

**Assurance-maladie :
le 29 juin,
opposons nous
au projet gouvernemental !**

Le débat parlementaire sur le projet de loi sur l'assurance-maladie commence le 29 juin. Ce projet de loi est profondément inéquitable car il repose essentiellement sur des efforts financiers demandés aux salariés et aux retraités. Il ouvre la voie à la mise en place d'une médecine à deux vitesses et au désengagement de la Sécurité sociale dans la prise en charge des soins. La rentabilité financière va ainsi progressivement remplacer la logique de solidarité. Il s'agit donc d'une véritable contre-réforme de l'assurance-maladie.

Ce projet risque encore d'être aggravé par les amendements des députés de la droite parlementaire qui ont annoncé leur volonté de durcir le texte dans un sens encore plus libéral. Chacune et chacun est donc concerné. Des comités de défense de la Sécurité sociale se sont mis en place dans de nombreuses villes. Ils regroupent des organisations syndicales, des associations, des femmes et des hommes voulant se battre pour préserver un égal accès pour toutes et tous aux meilleurs soins disponibles. C'est à partir de ces cadres unitaires que doivent se multiplier les initiatives pour peser sur le débat parlementaire.

La journée d'action du 29 juin à laquelle participeront l'Union syndicale G10 Solidaires, la FSU et la CGT doit en être l'occasion. Au-delà, pour l'Union syndicale G10 Solidaires, il s'agit de développer une mobilisation dans la durée. Le combat pour une assurance-maladie solidaire ne fait que commencer.

Le 24 juin 2004